

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte neergelegd/ontvangen op



16009151

07 JAN. 2016

ter griffie van de Nederlandstalige
rechtbank van Koophandel Brussel

N° d'entreprise **0472.611.912**

Dénomination
(en entier) **Belepal**

(en abrégé)

Forme juridique **association sans but lucratif**

Siège **Allée Hof-ter-Vleest, 5, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : **Conseil d'administration et gestion journalière**

Assemblée générale et Conseil d'administration du 8 décembre 2015.

L'Assemblée générale a élu les personnes suivantes pour le mandat de membre du Conseil d'administration de l'a.s.b.l. Belepal:

- M. Alexandre Coppée, demeurant à 6890 Libin, Gerbaifet 16;
- M. Bernard François, demeurant à 6760 Signeulx (Virton), rue du Corbé, 4;
- M. Arnoud Leën, demeurant à 2400 Mol, Toemaathoek 117;
- M. Ferdinand Verveckken, demeurant à 2460 Kasterlee, Snekenshof 20.

MM. Jos De Wael et Stéphane Lamy ne font plus partie du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration nouvellement élu a désigné M. Ferdinand Verveckken comme président et M. Bernard François comme vice-président. Il a confié la gestion journalière de l'association à M. Jan Dietvorst, demeurant 1070 Anderlecht, avenue Eugène Ysaye, 74.

Le président,
Ferdinand Verveckken

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature